

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, mercredi 12 mai 2021

TOUS MOBILISÉS CONTRE LA COVID-19 DANS LA DRÔME DU 10 AU 17 MAI, TOUS LES ACTEURS DU DÉPARTEMENT SE MOBILISENT POUR VACCINER LE MAXIMUM DE PERSONNES ET DES OPÉRATIONS DE DÉPISTAGES SONT ÉGALEMENT ORGANISÉES.

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Elle permet de réduire le risque de développer des formes graves de la maladie et limite la mortalité liée à la Covid-19.

Dans la Drôme, ce sont près de 145 000 personnes qui ont d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin, soit 28% des habitants et parmi eux 64 500 personnes ont atteint un schéma vaccinal complet, soit 12% des habitants. Ces taux supérieurs à la moyenne nationale témoignent d'une forte adhésion des drômois à la vaccination.

De plus, l'objectif de vaccination des personnes les plus fragiles est particulièrement atteint avec 80% des personnes âgées de plus de 75 ans ayant bénéficiée d'au moins 1 injection et 65% d'entre elles présentent un schéma vaccinal complet.

34 000 RENDEZ-VOUS OUVERTS CETTE SEMAINE

Plus de 34 000 nouveaux rendez-vous sont ouverts cette semaine avec un élargissement des amplitudes horaires

Dans l'objectif de rendre accessible la vaccination au plus grand nombre de personnes, les professionnels des centres de vaccination et aussi des équipes mobiles se sont particulièrement mobilisés afin d'offrir des amplitudes horaires plus importantes aux habitants. Ainsi :

- La quasi-totalité des centres ouvrent le jeudi de l'ascension (Valence –site de l'hôpital ; Valence – site Bachelard ; Montélimar ; Romans sur Isère ; Etoile sur Rhône ; Saint Vallier ; Nyons ; Die et Saint Jean en Royans).
- La moitié des centres seront ouverts également ce dimanche (Valence –site de l'hôpital ; Valence–site Bachelard ; Montélimar ; Romans sur Isère ; Etoile sur Rhône ; Saint Paul trois châteaux)
- 2 centres proposent un élargissement des amplitudes horaires (jusqu'à 22h) cette semaine : Etoile sur Rhône et Montélimar

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la Drôme : 06 77 18 96 78 - pref-communication@drome.gouv.fr

Les 8 équipes mobiles qui maillent le territoire (Saint Donat sur l'Herbasse, Chateauneuf de Galaure, Buis les baronnies, Cléon d'Andran, La Motte Chalancon, Bourdeaux, Donzère, Dieulefit) viennent également renforcer cette dynamique d'accélération.

Le SDIS et le conseil départemental de la Drôme viennent également prêter main forte sur des opérations ciblées en faveur des publics prioritaires.

Par ailleurs, deux opérations sont lancées, dès la semaine prochaine, en faveur du public en situation de précarité au sein de structures d'hébergement et en faveur des personnes en situation de handicap en foyers d'accueil non médicalisés.

L'ouverture de nouveaux créneaux de rendez-vous est possible du fait d'une dotation supplémentaire de doses de vaccins et grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes dans les centres de vaccination permettant un élargissement des amplitudes horaires pour ainsi faciliter l'accès au plus grand nombre.

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible depuis le site internet [santé.fr](https://sante.fr)

En cas de difficulté, via le numéro vert national (0 800 009 110) qui permet d'être redirigé vers le standard téléphonique d'un centre ou d'obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

LA LISTE DES PERSONNES ÉLIGIBLES S'ÉLARGIT

Depuis jeudi 6 mai, tous les jeunes **de 16 et 17 ans** souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 peuvent se faire vacciner dans un centre de vaccination.

Depuis lundi 10 mai, toutes les personnes de **50 ans et plus** pourront désormais se faire vacciner et ce, quel que soit leur état de santé (avec un vaccin ARN messenger : Pfizer-BioNtech ou Moderna). Elles peuvent prendre rendez-vous dès aujourd'hui vendredi 7 mai.

Depuis le lundi 12 mai, comme l'a annoncé le président de la République, les rendez-vous qui n'auront pas trouvé preneur vingt-quatre heures avant seront ouverts à tous les adultes volontaires, sans condition. Ainsi toutes les personnes majeures pourront prendre rendez-vous la veille pour le lendemain à condition que des doses de vaccin soient disponibles et donc les rendez-vous non pris.

La liste des publics prioritaires est accessible depuis le site du Ministère des solidarités et de la santé -> [consulter](#).

SE VACCINER ET AUSSI SE FAIRE DÉPISTER

Alors que le rythme de la vaccination continue d'augmenter, le dépistage est aussi un moyen efficace de lutter contre la Covid-19 car en se sachant positif (et parfois en se découvrant positif), il est possible de prendre les mesures adéquates pour stopper les contaminations ou tout du moins les limiter fortement : isolement, port du masque en toute circonstance, lavage très fréquent des mains...

Une opération de distribution d'autotests aura lieu mercredi 12 Mai à la gare Valence TGV avec l'appui de l'équipe de médiateurs de lutte anti Covid portée par la croix rouge.

Par ailleurs, le centre de dépistage situé à l'espace Cristal à Montélimar sera ouvert le vendredi 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi 15 mai de 9h30 à 13h.

Tous les lieux de dépistage sont répertoriés également sur le site www.sante.fr avec une carte interactive.

La préfecture de la Drôme et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes saluent l'engagement de tous les acteurs qui sont mobilisés aux côtés de l'État et sans qui toutes ces vaccinations ne pourraient avoir lieu.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la Drôme : 06 77 18 96 78 - pref-communication@drome.gouv.fr